

République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 24 juin 2025

PLUI DE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Etaient présents (17) ou représentés (3) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Jean-Paul BOUVIER, *Gérard CHEVRIER-DOUSSET représenté par Valérie ROUX*, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, *Magali LEWICKI représentée par Dominique GUELON*, Arnaud MITORAJ, *Sophie PICOT représentée par Sébastien MORANGE*, Alexandra PIRON, Laurence RAGI, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD,

Étaient excusée (1) ou absents (2) :

Bénédicte BORREL Xavier DUBOIS, Julie DURIEZ,

Secrétaire de séance : Valérie ROUX

Saisi d'une demande d'avis sur le projet de PLUI,

Vu la délibération 25-050 du conseil communautaire du 24 avril 2025 portant arrêt du PLUI,

Vu les remarques apportées par Monsieur Valéry VIALARD en séance, dont la transcription est ci-annexée

Vu les remarques apportées par Monsieur René GUÉLON en séance, dont la transcription est ci-annexée

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de rendre un avis favorable sur le projet de PLUI

Fait et signé à Orcet, le 27 juin 2025

La Secrétaire de séance



Valérie ROUX

Le Maire,



Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.